



SEJOUR DE NEIGE 2021

En **janvier 2021** aura lieu le traditionnel séjour dans les Alpes en Beaufortain.

Les participants, avides de grands espaces, de bon air, de bonne neige, et de bonne ambiance pourront pratiquer le ski de fond, le ski de piste, mais aussi la marche avec ou sans raquettes.

Ce séjour se déroulera du **samedi 23 au samedi 30 janvier 2021**
au Club Belambra "Les Embrunes" des SAISIES (73)

Informations générales

Séjour en pension complète du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour, repas en formule buffet à volonté, vin à midi et le soir, café après le déjeuner.

Transport en car au départ de Strasbourg avec arrêt à Erstein.

Le lieu de rassemblement ainsi que le lieu de stationnement des véhicules personnels seront précisés ultérieurement.

Hébergement sur la base de deux personnes par appartement conçu pour 4 ou 5 personnes, deux pièces, salle de bain et WC séparé ou alors en studio. Linge de toilette fourni. Lits faits à l'arrivée, et ménage fait au départ.

Les appartements sont répartis dans des bâtiments disséminés autour du bâtiment central. Celui-ci comporte tous les espaces d'animation, le restaurant et la future piscine !

Possibilité de repas froid le midi pour ceux qui veulent partir pour la journée.

Activités : Différents groupes pourront se constituer de manière informelle, au jour le jour, en fonction des activités souhaitées : ski de piste ou de fond, randonnée pédestre ou en raquettes. Il n'y a pas d'encadrement prévu.

Autres prestations : il sera possible de louer le matériel de ski via Belambra.

Vous pourrez commander les forfaits de remontées mécaniques à un tarif basse saison et groupe.

Les détails vous parviendront en temps utile, début novembre pour une commande tout début janvier.

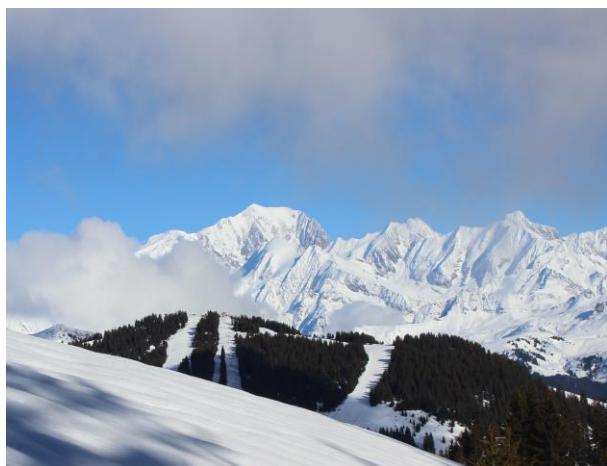
Prix du séjour par personne : environ **640 Euros** par personne pour un maximum de 56 participants. Il sera revu à la baisse ou à la hausse en fonction du nombre de participants et lorsque tous les coûts définitifs seront connus.

Ce prix inclut les prestations énoncées aux paragraphes ci-dessus, l'assurance annulation pour l'hébergement, l'accès aux animations prévues sur le site, la taxe de séjour et les pourboires.

Ce prix ne comprend pas la cotisation à **SLS-67** à souscrire séparément, le supplément chambre individuelle, les déjeuners lors des voyages aller et retour, les consommations et achats personnels lors du séjour, les forfaits remontées mécaniques ou accès aux pistes de ski de fond, la location de matériel.

Modalités d'inscription et de paiement

Vous pouvez vous inscrire dès à présent et si possible **avant mi-juillet 2020** en joignant votre chèque d'acompte ou en effectuant un virement. Celui-ci sera encaissé dès réception.



La date de réception du paiement de l'acompte (virement ou chèque) sera déterminante pour votre enregistrement sur la liste principale. Utilisez le talon réponse ci-joint.

Acompte de 300 € par personne lors de l'inscription, le solde avec la location de matériel et les forfaits fera l'objet d'un courrier vers le 15 novembre 2020. Le paiement se fera par chèque ou virement à l'ordre de **Sports et Loisirs Séniors 67**. Nous n'acceptons pas les cartes bancaires.

Le séjour peut être réglé en chèques vacances.

Ce séjour est organisé sous l'égide de **Sports et Loisirs Séniors 67** affilié à la Fédération du Club Vosgien. Il va de soi que tous les participants devront être à jour de leur cotisation pour l'année 2021, avec un certificat médical de non contre-indication. Il est conseillé de vous mettre en règle dès la fin de l'année 2020.

Assurances

L'adhésion **SLS-67** vous fait bénéficier d'une garantie d'indemnisation des dommages corporels de base. Celle-ci peut être renforcée en choisissant l'option « I.A. Sport + » lors de l'adhésion à SLS-67. Pour plus de renseignements et le détail des garanties consulter le site du club. <http://clubmgen67.fr/> - rubrique « Télécharger des documents » *

Le rapatriement sanitaire n'est pas pris en charge par ces contrats. L'intéressé fera intervenir sa propre compagnie d'assurance.

Une assurance annulation est souscrite pour l'ensemble des participants. Cette assurance est souscrite via Belambra et ne concerne que la partie hébergement. Les détails du contrat sont téléchargeables sur le site du Club dans la rubrique « Télécharger des documents ».

Divers

Il n'y a pas de logements aménagés pour des personnes seules. Les candidatures individuelles ne pourront donc que difficilement être prises en compte. Si vous êtes seul(e), recherchez une deuxième personne avant de vous inscrire, sinon un **supplément** pour personne seule de **217 €** sera facturé.

Nous devons régler dès juillet un acompte global de 6 000 € à Belambra. Si vous êtes décidés veuillez me faire parvenir rapidement votre inscription et votre acompte afin que notre trésorerie puisse faire face à ce versement.

Les inscriptions seront closes fin octobre 2020, ou lorsque le quota des réservations sera atteint. Dans ce cas une liste supplémentaire sera constituée.

Des renseignements plus précis sur les forfaits et la location du matériel vous parviendront à l'automne par courriel.

Les renseignements sur l'hébergement et la station sont visibles sur les sites

<http://www.belambra.fr/club-les-saisies-les-embrunes/hiver> et <http://lessaisies.com>

Ce séjour vous est proposé par

Jean-Louis SCHEIDT
35 rue d'Erstein
67150 MATZENHEIM

Tél : 03 88 74 42 00
ou
06 71 72 07 87

j-l.scheidt@wanadoo.fr

